



## DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT (ADDO) SUR LA CONFERENCE DES PARTIES SUR LE CLIMAT (COP 21)

PARIS - 5 DECEMBRE 2015

Nous, représentant-e-s des Organisations de la Diaspora Africaine pour le Développement (ADDO) réuni-e-s à Paris en décembre 2015 :

- **Nous engageons** à redoubler d'efforts pour accroître la sensibilisation des décideurs et du public, en Europe et en Afrique, au sujet de l'impact négatif du changement climatique sur les moyens de subsistance des communautés rurales marginalisées ainsi que des agriculteurs dans des différentes régions d'Afrique. Les pièges du changement climatique menacent également les projets collectifs que de nombreux groupes, organisations et individus de la diaspora africaine en Europe ont soutenus au cours des dix dernières années.
- **Reconnaissons** l'importance de renforcer le rôle des organisations de la diaspora africaine en tant qu'acteurs du développement dans les instances internationales qui traitent des questions relatives au changement climatique à la migration et au développement comme des sujets transversaux dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique.
- **Exhortons** les organisations de la diaspora et de la société civile d'Afrique et d'Europe à unir leurs forces et à favoriser des alliances stratégiques et des partenariats dans le but d'accroître le lobbying pour le soutien au développement ainsi que les compensations financières pour les communautés rurales, notamment celles de la région du Sahel, dont la rareté des précipitations et les intempéries récurrentes ont déjà contraints ces communautés abandonner leurs terres pour migrer en grand nombre de la campagne vers les villes.
- **Encourageons** l'investissement dans la production de connaissances axées sur la cohérence des politiques concernant le changement climatique, les migrations et le développement. Incitons également au renforcement des capacités de la diaspora à agir efficacement dans les débats politiques, les campagnes et finalement permettre aux gouvernements africains d'élaborer des politiques efficaces au niveau national, régionaux et local qui peuvent être traduits dans des interventions stratégiques possibles et des actions réalisables.
- **Proposons** de faire progresser des dialogues politiques appropriés entre les décideurs d'Afrique et d'Europe actifs dans le domaine du changement climatique, du développement et des migrations. Ces consultations régulières leur permettront d'échanger sur les bonnes pratiques (politiques et programmes) concernant l'atténuation appropriée des effets négatifs du changement climatique sur le développement et les migrations en Afrique.

Reconnaissant les graves dangers du changement climatique ainsi que le potentiel des organisations de développement de la diaspora en Europe concernant les efforts de lutte contre les effets néfastes du changement climatique sur le développement et la migration en Afrique, nous recommandons les mesures suivantes :



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME





- Nous demandons que les droits humains soient intégrés à l'accord de manière inconditionnelle.
- Dans le cadre d'une stratégie conjointe Afrique-Europe (SCAE), mettre en place un fond dédié à soutenir les agriculteurs en situation de vulnérabilité et de marginalisation ainsi que les communautés rurales dans la région du Sahel où l'impact négatif du changement climatique ont déjà contraints ces communautés à abandonner leurs terres pour migrer en grand nombre de la campagne vers les villes.
- Soutenir les modèles d'agriculture durables et respectueux de l'environnement ainsi que les pratiques d'agriculture à petite échelle, comme un moyen d'atteindre la sécurité alimentaire en Afrique; et,
- Accorder aux acteurs de développement issus de la diaspora le statut d'observateur à des réunions sur le changement climatique. Ainsi ils seront dans une meilleure position pour contribuer de l'intérieur à l'élaboration des mesures et/ou politiques publiques lors des débats en cours sur le changement climatique, le développement et la migration en Afrique à différents niveaux politiques.

Nous sommes convaincus que les intervenants réunis à la COP 21 à Paris réfléchiront sur les recommandations et prendront les mesures nécessaires et appropriées en conséquence.

Premiers signataires :

- **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)**
- **Plateforme Afrique-Europe pour le Développement (ADEPT)**
- **African Diaspora Policy Centre (ADPC)**
- **Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF)**



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME



Avec le soutien de :